

## **EXTRAIT du REGISTRE** **des Délibérations du Conseil Municipal**

**Objet : MISE EN VALEUR DES ABORDS DU PLAN D'EAU DES LESINES ET OPTIMISATION DE SES ACCES**

Séance du 31 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un mai à dix-huit heures et trente-six minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt-cinq mai deux mille vingt-trois.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents : 23**

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BORGEOOT Joël, BOURGEAIS Didier, BOYER Corinne, BROCHET Olivier, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, CYVOCT Jean-Michel, DOMINGUEZ Solange, DRHOUIIN Jacques, EMIN Philippe, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, MARTINE Christine, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, PERNOD BEAUDON Stéphanie, ROSIER Nicole,

**Membres absents excusés avec pouvoir : 6**

CHAPUIS Gérard pouvoir à Madame Nicole ROSIER  
FORAY Gaëlle pouvoir Madame Corinne BOYER  
GUILLERMET Maria pouvoir Monsieur Le Maire  
LYAUDET (MARIN) Jessie pouvoir à Monsieur Jacques DRHOUIIN  
LYAUDET Stéphane pouvoir à Monsieur Jean-Michel CYVOCT  
ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

**Secrétaire de séance :** Madame Nicole ROSIER

**Soit : 23 présents et 6 pouvoirs - 29 votants**

Monsieur le Maire expose qu'une étude a été réalisée par le Conservatoire des Espace Naturels et par le bureau d'études ETC. pour envisager la mise en valeur du plan d'eau des Lésines et optimiser ses accès. Il a été en effet constaté que, si le site des lésines présente un intérêt reconnu de tous, ses abords ne sont pas mis en valeur, et le stationnement parfois anarchique nuit à son image.

Monsieur le Maire présente les propositions contenues dans cette étude.

1. agrandir et réenherber l'espace d'accueil au Nord du plan d'eau
2. créer quelques places de stationnement le long de la route d'accès
3. organiser un stationnement plus important (40 à 50 places) et désimperméabilisé sur les parcelles situées au Nord de la route d'accès
4. prévoir quelques emplacements pour les camping-cars

5. faciliter l'accès au site des personnes à mobilité réduite

Il est convenu que le CEN financera via le FEDER la partie équipement des sentiers (aménagement des toilettes, circulation, signalétique, communication) pour un montant de 125 220 € HT, l'aménagement des accès et des espaces de stationnement restant à la charge de la commune.

Le plan de financement prévisionnel des travaux financés par la commune s'établit comme suit

DEPENSES		RECETTES		
Aménagement de l'aire d'accueil Cheminements, accessibilité PMR du site, aire de stationnement désimperméabilisée, voitures et camping-cars.	83 060,00 €	FNADT Massif du Jura	15 349,50 €	15%
		REGION : Aménagement de sites touristiques d'activités sportives et loisirs de nature	15 349,50 €	15%
		Département de l'Ain dans le cadre du Plan Nature	51 165,00 €	50%
Maitrise d'œuvre / divers / imprévus	19 270,00 €	Autofinancement Commune	20 466,00 €	20%
<b>TOTAL HT</b>	<b>102 330,00 €</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>102 330,00 €</b>	<b>100%</b>

Pour la réalisation de cet aménagement, Monsieur le Maire propose au Conseil de solliciter l'aide de la du FNADT, de la Région et du Département.

**Le Conseil Municipal oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

- **DECIDE** la réalisation de la mise en valeur des abords du plan d'eau des Lésines et l'optimisation de ses accès selon le programme proposé
- **VALIDE** le plan de financement tel que présenté
- **CHARGE** Monsieur le Maire de solliciter l'aide des différentes collectivités pour le financement de cette opération
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations

Le Maire  
Philippe EMIN

